

2018



Le soleil se lève devant le cap Fréhel



Belle et heureuse année à toutes et à tous !

Eolien industriel. Quelles nouvelles ?



Le 15 décembre dernier, Nicolas Hulot a autorisé les énergéticiens IBERDROLA-RES à remplacer les 62 éoliennes 8 MW Adwen (AD8-180 à boîte de vitesse) programmées en baie de Saint-Brieuc par 62 éoliennes 8 MW SIEMENS-GAMESA (SG 8.0-167 DD à entraînement direct).

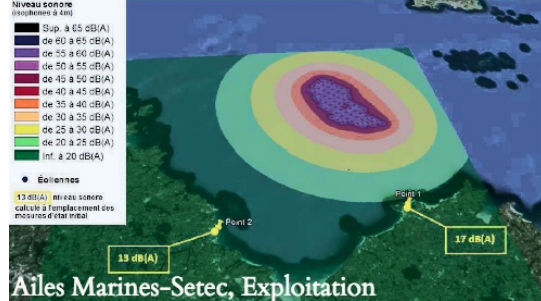
L'Autorité environnementale a donné son accord. Le changement des turbines, désormais posées sur des fondations jacket tripodes, ne sera donc pas soumis à une nouvelle évaluation environnementale.

Le 20 décembre, le « porter à connaissance » du promoteur Ailes Marines, dont nous n'avons toujours pas connaissance, a été validé par le Préfet des Côtes-d'Armor qui a délivré les arrêtés modifiant les autorisations administratives du 18 avril 2017.

Illustration Les tripodes de la Guerre des mondes, Ed.1906

Des pales plus rapides et plus bruyantes

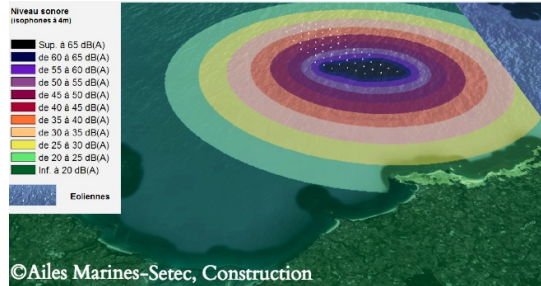
L'Autorité environnementale nous apprend que les pales



Ailes Marines-Setec, Exploitation

L'impact sonore des éoliennes en fonctionnement se ressentira dans toute la baie, comme le montre le graphique ci-dessus, extrait de la précédente étude d'impact d'Ailes Marines.

Avec les nouvelles éoliennes SIEMENS, l'émergence sonore sera donc plus élevée à Erquy.



©Ailes Marines-Setec, Construction

des éoliennes SIEMENS seront beaucoup plus rapides, **340 km/h** contre 288 km/h (+18%) et nettement plus bruyantes, **117,5 dB(A)** contre 111,7 dB(A).

Pendant la construction, bien que les fondations tripodes réduisent le nombre de pieux de 256 à 193, la durée annoncée des forages dans le sous-sol marin est plus longue, car les pieux « seront néanmoins plus longs ».

Sachant que pour les précédentes éoliennes,

la durée annoncée du cycle d'installation des pieux était de **10 620 heures de battage (45 coups par minute) et forage à 138 dB(A)**, ce qui correspond à :

- 443 journées de 24 heures
- ou 1328 journées de 8 heures, soit 3,7 années !

L'Autorité environnementale ne donne aucune précision ni sur la longueur des puits forés dans les fonds marins, ni sur la durée des forages.

Pour les oiseaux marins, l'Autorité environnementale explique que le risque de collision sera inférieur à celui des précédentes éoliennes Adwen en raison de la réduction du diamètre du rotor (-7%) « et ce malgré l'augmentation de la vitesse de rotation des éoliennes » (+18% !)

Télécharger l'avis de l'Autorité environnementale <http://gardezlescaps.org/wp-content/uploads/2014/10/Avis-de-l%E2%80%99Ae-6-de-CC%81cembre-2017.pdf>

Toujours de l'aluminium dans nos assiettes



Illustration Olivier Bonhomme

Plus que trois pieds aux fondations au lieu de quatre, mais toujours la même masse d'aluminium relarguée dans l'eau de mer : **166 kg par jour** !

La masse des anodes sacrificielles n'est en effet pas modifiée. Composées d'un alliage d'aluminium (95% environ) et de zinc (5%), les anodes sacrificielles ont

pour but de se dégrader à la place des fondations, les protégeant ainsi de la corrosion de l'eau de mer. De façon insidieuse, la concentration d'aluminium s'imisce progressivement dans la chaîne alimentaire.

Tous les coquillages et fruits de mer sont d'excellents capteurs de polluants métalliques. Et de très nombreuses études montrent que **la bioaccumulation d'aluminium est toxique pour les plantes, les animaux et l'homme.**

Mais aucun état des lieux dans le compartiment biologique n'a été réalisé. Aucune étude sur la bioaccumulation n'a été menée. Le promoteur Ailes Marines n'a même pas jugé bon de mesurer le taux actuel d'aluminium dans la baie, au prétexte que ce n'était pas obligatoire !

Récifs de crépidules, viviers de méduses



Les effets « récif » et « vivier », présentes depuis 2012 comme des effets positifs du projet éolien ne sont en rien assurés d'être « positifs ». Au contraire, le suivi des parcs éoliens de la mer du Nord montre que dans un large périmètre autour des parcs, les effets positifs observés doivent être considérés comme une réaction d'espèces opportunistes après la construction. Les espèces ayant une longue durée de vie disparaissent.

La crépidule est un filtreur efficace, se caractérisant par une faible exigence écologique, une grande faculté d'adaptation. Elle a déjà colonisée l'Ouest de la baie de Saint-Brieuc. La présence de larves de crépidules est avérée sur la zone du projet éolien.



De ce fait, les structures immergées des fondations des éoliennes vont constituer autant de supports de fixation potentiels pour de nouveaux peuplements, **la crépidule étant l'espèce marine de la baie qui s'adaptera le plus facilement** à la turbidité chronique en phase d'exploitation et à l'appauvrissement des qualités nutritives de la colonne d'eau.

D'autre part, depuis quelques années, on rencontre dans la baie des méduses urticantes en gigantesques essaims de milliers d'individus.



Ces méduses vont pouvoir **s'agripper sous les armatures métalliques immergées des fondations** des éoliennes qui deviendront alors des centres de reproduction de méduses. Devenues adultes, elles se déplaceront au gré des courants de marées, du vent, et iront s'échouer sur les plages des stations balnéaires.

Les emplois ? de vains châteaux de sable

Que sont devenus les emplois non délocalisables promis en 2012 ?

2017 : 40 emplois seulement sont désormais annoncés au port de maintenance de Saint-Quay-Portrieux !



RAPPEL

2012 « 2000 emplois dans le Grand-Ouest dont 1000 emplois en Bretagne »

« (...) Ils seront créés pendant le quinquennat » Emmanuel Rollin, directeur d'Ailes Marines, à Jean-Yves Le Drian, ministre et président de la Région, le 30 mai 2012.

« Le projet prévoit un investissement de 2 milliards d'euros avec à la clé 2000 emplois dans le Grand-Ouest, dont 1000 en Bretagne. » Emmanuel Rollin, au Télégramme le 11 décembre 2012.

☺ Sans compter les emplois indirects liés à la sous-traitance, aux transports, hébergement et restauration, baraques à frites devant les points de vue éoliens, etc.

2013 « 140 emplois directs pérennes dans les Côtes d'Armor »

Communiqué d'Ailes Marine du 4 septembre 2013. « Les opérations de suivi de production et de maintenance permettront la création de 140 emplois directs pérennes dans les Côtes d'Armor : 100 techniciens chargés des opérations de maintenance ; 20 marins chargés de transporter le personnel de maintenance et le matériel, 20 superviseurs chargés du suivi de production. »

Ailes marines indique également prévoir de confier la construction des trois navires de maintenance à des chantiers navals français.

2017 40 emplois, selon les chiffres indiqués par Ailes Marines dans le dossier présenté pendant l'enquête publique.

Source Ouest France <https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-quay-portrieux-22410/port-de-maintenance-saint-quay-portrieux-trois-scenarios-l-etude-5296334>

Pour combien d'emplois qui seront détruits dans la pêche professionnelle côtière et le tourisme ?

La mer en partage

Dans les Côtes d'Armor, l'exploitation du gisement de coquilles Saint-Jacques constitue le coeur des activités économiques littorales. La baie de Saint-Brieuc est un espace commun en partage, pas un eldorado pour fonds de pension étrangers. Tout nouvel entrant doit y respecter les activités économiques en place.

Le 28 septembre 2017, Grégory Le Droumaguet, chargé de mission au Comité départemental des Pêches des Côtes d'Armor déclare au Marin :

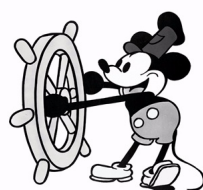
« Dès le début, les élus du comité départemental des pêches ont compris qu'ils n'avaient pas vraiment le choix car il y avait une vraie volonté politique. (...) Nous avons donc accepté la cohabitation, à condition que cela ne se fasse pas au détriment des pratiques en place. L'activité de pêche est très concentrée dans la baie de Saint-Brieuc, avec une centaine d'acteurs concernés par la zone du parc et près du double sur la zone de raccordement. »

« On ne peut plus se contenter sur ce type de projet, de mesures réalisées pendant la phase de travaux. »

Oui, il ne sert à rien de repeindre en vert des impacts environnementaux ! La confiance se maintient par le respect de ses engagements et la sincérité des informations diffusées.



Le calendrier



Le 15 décembre 2017, Ailes Marines a publié un communiqué de presse informant de son nouveau calendrier :

La décision finale d'investissement devrait être prise en 2020.

Les travaux d'installation des 62 éoliennes débuteront en 2021.

La mise en service du parc est prévue pour 2023.

Rappelons que le calendrier initial de l'appel d'offres publié le 11 juillet 2011 par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) prévoyait le début de la mise en service des éoliennes en 2018, la mise en service complète en 2020.

En 2014, Emmanuel Rollin déclare au Figaro « *Nous ne changeons pas la date finale de mise en service de 2020. Nous allons en revanche optimiser la phase d'installation en mer.* » (16 septembre 2014)

En 2015, Ailes Marines écrit dans sa première Lettre d'Info du Projet « *L'évolution du projet, dont vous retrouverez prochainement le détail sur notre site internet, a conduit Ailes Marines à décaler d'un an le dépôt des demandes d'autorisations administratives nécessaires pour la construction et l'exploitation du parc, en octobre de cette année.* »

En 2017, l'impossibilité d'avoir réalisé plus de 50% des carottages nécessaires au bon « calibrage » des fondations (15 juin-30 août 2017), conduit Ailes Marines à revoir son calendrier, avec une nouvelle campagne géotechnique prévue de mi-juin à mi-septembre 2018.

Que faire ?

BAIE DE SAINT-BRIEUC



Partout dans le monde, les initiatives pour la reconnaissance juridique des écocides se multiplient. Des requêtes ont été déposées, au niveau national, ainsi qu'au niveau européen.

Le projet industriel porté par Iberdrola et RES représentés par le consortium Ailes Marines n'est pas une fatalité.

Soutenez-nous, adhérez à l'association. Ensemble, nous pouvons changer les choses.

Tous nos Meilleurs Vœux !